

LA TRIBUNE DU COMMISSAIRE



LE MAGAZINE DU CORPS DE CONCEPTION ET DE DIRECTION DE LA POLICE NATIONALE

N° 136
DÉCEMBRE 2015
JANVIER 2016

ATTAQUES DU 13 NOVEMBRE: LE COURAGE ET L'URGENCE

À CES FEMMES ET
CES HOMMES, VISAGES
ANONYMES PRÊTS À
SACRIFIER LEUR VIE
POUR NOUS ...

MERCI !



SURMONTER LA PEUR

TUERIE DU BATACLAN

UNE INTERVENTION DÉCISIVE DES POLICIERS
DU QUOTIDIEN

PAGE 4

COLLÈGUES ET VICTIMES

PAGE 10

LE COIN DES INVITÉS

ENTRETIEN AVEC ROGER
LE DOUSSAL

PAGE 24

LYRIA

PRINCIPE

À PARTIR DE
15€
PAR MOIS*

LYRIA

STATURE

À PARTIR DE
19€
PAR MOIS*

LYRIA

PRESTIGE

À PARTIR DE
20€
PAR MOIS*

LYRIA

PROMESSE

À PARTIR DE
20€
PAR MOIS*



PRIORITÉ À VOTRE SANTÉ

La Mutuelle Générale de la Police vous propose 4 nouvelles garanties santé pour prendre en charge vos remboursements de manière optimale.

- Des solutions adaptées pour les fonctionnaires du ministère de l'Intérieur
- Un rapport qualité-prix avantageux
- Des garanties salaire et décès en option



* Tarifs TTC de la garantie santé hors parts fixes.

MGP Santé immatriculée sous le n° 775 671 894 - Mutuelle soumise aux dispositions du livre II du Code de la mutualité - 10 rue des Saussaies - 75008 PARIS - TheLinks.fr - 11/12/2015 - Document non contractuel - Crédit photos : Getty Images.



Sommaire

DOSSIER

- 4 Tuerie au Bataclan :
une intervention décisive
des policiers au quotidien
- 10 Collègues et victimes
- 12 Cette nuit où j'ai rencontré
des hommes et des femmes
extraordinaires
- 16 Vœux 2016 - Discours de
Céline Berthon, secrétaire
général du SCPN
- 22 État d'urgence, état de droit ?

LE COIN DES INVITÉS LU POUR VOUS REPORTAGE

LA TRIBUNE DU COMMISSAIRE

N° 136
DÉCEMBRE 2015
JANVIER 2016

Directeur de la publication :
Jean-Luc TALTAVULL

Éditeur :
TCP MEDIA DIFFUSION
Tour Gambetta
1 et 2, square Henri Regnault
Appt 163 - 92400 COURBEVOIE

Crédit photos :
SICOP - SCPN - Domaine Public

Rédacteur en chef :
Céline BERTHON

Conception :
Agence Dix-Huit
18, rue de Thiboumery - 75 015 Paris

Exécution et impression :
Guivarch l'imprimerie
6, rue Guynemer - 22190 PLÉRIN
Tél. : 02 96 79 87 77

IMPRIM'VERT®

Dépôt légal :
à parution

N° CPPAP :
0 517 S 06954

ÉDITO



Chers collègues et amis des chefs de Police,

Une fois de plus, la Tribune que vous tenez entre les mains ne ressemble à aucune autre. Nous l'avons voulue toute dédiée à la mémoire des victimes des terribles attaques du 13 novembre, au courage des intervenants qui ont du faire face à l'horreur, et à la reconnaissance de la Nation manifestée avec une particulière solennité par le président de l'Assemblée nationale qui nous a exceptionnellement mis sa résidence à disposition pour les vœux du SCPN.

Loin des polémiques stériles et des approximations de commentateurs pas toujours éclairés ou bienveillants, nous avons voulu donner la parole aux vrais acteurs de ces événements, à travers des témoignages qui mettent naturellement en exergue le mérite des intervenants (cf. « Policiers du quotidien, une intervention décisive », « Collègues et victimes », « Cette nuit où j'ai rencontré des personnes extraordinaires »).

Il n'en reste pas moins que, comme nous avons pu le répéter au ministre lors des vœux de notre organisation, de substantielles marges de progression subsistent. Ainsi de l'équipement en moyens de protection et de riposte de toutes les unités de voie publique, d'adaptation des cadres juridiques

d'action, et de préparation des effectifs, qu'ils servent en équipages ou en centres d'information et de commandement.

Nous tenions enfin à vous rendre compte des très nombreuses réactions suscitées par l'énergique mise au point que nous avons diffusée en réponse à la publication, par le syndicat de la magistrature, d'un communiqué tellement indécent et décalé - au lendemain des attaques les plus sanglantes qu'ait eues à subir notre pays - qu'il ne pouvait rester sans réaction (cf. « Etat d'urgence, état de droit ? »).

Nous vous proposons enfin de faire la connaissance de l'un de nos grands anciens, ancien chef de l'IGPN ayant commencé sa carrière à la Police de renseignements généraux d'Algérie de 1953 à 1962, et auteur de l'une des études historiques les plus fouillées sur cette période qui, pour être méconnue, n'en présente pas moins plusieurs similitudes avec la situation présente (cf. « Entretien avec Roger Le Doussal », et rubrique « lu pour vous » pour une présentation de son ouvrage).

Vous en souhaitant bonne lecture,

Céline BERTHON
Secrétaire général

DOSSIER - Attaques du 13 novembre : le courage et l'urgence

TUERIE AU BATACLAN : UNE INTERVENTION DÉCISIVE DES POLICIERS DU QUOTIDIEN



J'étais au service lorsque j'ai été avisé des explosions au stade de France. Mon chauffeur et moi sommes partis rapidement, équipés de notre simple gilet pare balle individuel et de notre arme de service.

Sur le chemin, nous avons été informés de la fusillade rue Bichat. J'ai décidé malgré tout de poursuivre ma route vers le stade de France où la situation paraissait plus préoccupante encore.

A l'annonce sur les ondes de la deuxième fusillade, nous nous sommes finalement détournés de notre destination initiale.

Au gré des fusillades qui se succédaient, nous adaptions notre trajet pour nous diriger vers la

plus récente. Nous ne sommes finalement jamais parvenus jusqu'à ces lieux de massacre, ce qui s'est avéré être a posteriori une bonne chose car nous ne serions jamais parvenus à nous en extraire pour atteindre le Bataclan.

C'est en arrivant place de la République pour nous rendre rue de la fontaine au Roy que nous parvenait l'appel pour le Bataclan. Nous nous trouvions alors à 500 m de là environ.

J'appelais une jeune collègue commissaire restée au service pour lui dire de ramener un maximum de matériels de protection et armements, et faire partir les effectifs sur le 11^{ème} au fur et à mesure de leur arrivée au service. Malgré son jeune

âge, elle s'est acquittée de cette mission avec beaucoup d'efficacité, avant de nous rejoindre sur place pour la suite des opérations.

Nous sommes donc arrivés très rapidement au Bataclan dans notre véhicule banalisé. Nous avons enlevé notre gyrophare, souhaitant privilégier une arrivée discrète. Parvenus très rapidement sur place, nous nous sommes arrêtés précipitamment derrière le bus des artistes qui se trouvait stationné devant la salle de spectacle.

A peine sortis de la voiture, une personne dissimulée derrière le bus, portable à l'oreille, nous a dit « vite il y a une attaque dedans! ». Nous avons fait le tour du bus pour nous retrouver devant la

façade. Du coin de l'œil, j'ai aperçu sur ma gauche - à l'angle de l'impasse Saint Pierre Amelot - des effectifs de police, puis des bris de verre et des cadavres au sol sur le trottoir.

Nous nous sommes rapprochés de l'entrée. On entendait des rafales d'arme automatique.

Alors que nous étions devant les portes vitrées du hall d'entrée, les portes battantes de la salle se sont ouvertes d'un coup et une foule s'est mise à courir vers nous en hurlant. Des tirs retentissaient toujours.

Avant que les portes ne se referment, j'ai aperçu très distinctement un individu qui tenait une kalachnikov à la main. Il était très calme. La salle était baignée de lumière.

J'ai compris. Après tous ces entraînements, ces simulations, toutes ces interventions sur des appels fantaisistes, je me suis dit « c'est réel maintenant ! » ;

Les gens se sont enfuis dans la rue. Il y a encore eu des tirs et puis plus rien.

Je crois qu'on ne s'est même pas regardés avec mon chauffeur. Nous travaillons depuis des années ensemble sur la voie publique, et avons une totale confiance réciproque. Pour nous c'était une évidence que nous devions rentrer dans cette salle. Nous n'avons pas hésité. Nous avons progressé jusqu'aux portes battantes opaques.

Derrière c'était l'inconnu. Nous n'avions aucune visibilité, nous savions juste qu'il y avait des terroristes qui nous attendaient avec des armes de guerre, et qu'on y resterait peut être.

Nous avons ouvert les portes et le spectacle fut effrayant...

Quelques instants auparavant il y avait une grande agitation, du bruit, des tirs et là c'était le calme absolu, un silence d'une rare intensité, hors du temps, occupait tout l'espace. Des corps étaient étalés partout, par centaines, ils étaient les uns sur les autres.

Sur le côté, sous le balcon, dans la fosse, devant le bar... Certains étaient entassés sur un mètre de hauteur. Il y avait du sang partout. Je pensais que tous étaient morts. Je me suis dit « c'est un vrai massacre ».

Je me demandais comment ils avaient fait pour tuer autant de gens...

La salle était très éclairée, les spots de la scène étaient tous allumés vers nous, ce qui produisait une lumière très intense. Un couple était enlacé au sol près du bar, la femme bougeait un peu la jambe. Je ne sais s'ils étaient morts ou vivants.

Au loin ont retenti quelques tirs. Je pense que c'était dans les loges, ou sur le balcon.

Nous sommes restés calmes mais désarmés, nous ne savions pas trop quoi faire. Nous restions très concentrés pour essayer de voir les terroristes ; j'ai baissé au maximum le volume de ma radio pour ne pas être repéré.

Soudain, sur la gauche de la scène, est apparu l'un des terroristes. Cela semblait irréel. Il était là comme si de rien n'était, très calme. Il marchait à reculons en tenant en joue, avec sa Kalachnikov, un jeune homme brun qui avançait vers lui les mains sur la tête. Ce jeune homme était digne et calme, presque résigné. Le terroriste lui a crié « couche-toi au sol » en pointant toujours sur lui son fusil d'assaut, tandis que la victime obtempérait...

J'ai dit à mon équipier « Kalach devant ». J'ai avancé de quelques pas pour prendre appui sur une sorte de main courante qui partait d'une colonne à côté du bar. Mon équipier se tenait sur ma droite, à environ un mètre. Le terroriste ne nous voyait pas, il regardait son otage. Il était un peu de profil par rapport à nous. Sa veste était assez épaisse. Je ne savais pas s'il portait un gilet pare-balles mais, même s'il en avait été porteur, les flancs demeuraient vulnérables.

Nous n'avons pas hésité une seconde. Il allait sans doute abattre l'otage, il fallait agir vite. Il était tout de noir vêtu, constituant sous les projecteurs une cible parfaitement visible. De 20 à 25 mètres nous séparaient de lui.

Nous avons pris appui et ajusté notre visée. A cette distance, nous étions sûrs de le toucher... mais nous savions aussi que, si nous manquions notre cible et compte tenu de sa puissance de feu, nous étions morts. Malgré tout et étonnement, j'étais serein.

Nous avons engagé le tir, tirant jusqu'à ce qu'il tombe. Le terroriste a émis un râle, s'est affaissée puis est tombé au sol. Nous avons cessé notre tir, voulant

instinctivement conserver des munitions pour la suite.

Dans les deux secondes une explosion s'est produite. Il s'était fait exploser.

J'ai longtemps craint que le jeune otage ait été emporté par l'explosion. C'est avec une joie profonde que j'ai appris qu'il avait pu profiter de notre intervention pour prendre la fuite et se mettre à l'abri.

J'apprendrai plus tard que, dans le même temps, des effectifs du 94 - aperçus à notre arrivée - faisaient l'objet d'un tir nourri de la part d'un des terroristes, au niveau des issues de secours situées passage Saint Pierre Amelot, et qu'ils avaient courageusement fait front en riposant au fusil à pompe.

J'étais tellement concentré sur notre intervention que je n'avais plus aucune vision de la situation générale aux abords, ni sur le trafic radio.

Je pense que notre action conjointe a pu perturber les terroristes et sauver quelques vies, cela demeure une satisfaction.

Analysant à posteriori notre usage d'arme, je réalise que notre attention étant concentrée sur le terroriste, nous avons occulté toute vision périphérique - ce qu'on appelle « l'effet tunnel ». Si un autre terroriste était venu sur notre coté à ce moment là, nous étions morts à coup sûr. Nous avons eu beaucoup de chance.

Dès que ce fanatique s'est fait exploser, nous avons essayé plusieurs tirs sans parvenir à en

localiser la provenance. Nous nous sommes abrités du mieux que nous pouvions. Je n'ai pas eu peur mais je me suis dit « je vais mourir aujourd'hui ! ». J'ai pris le temps de prendre mon téléphone et d'appeler ma femme quelques secondes pour lui dire adieu. J'ai raccroché sans lui laisser le temps de parler, et n'ai pu la rassurer que deux heures plus tard. Il était 22h04 exactement. Mon chauffeur en a fait de même.

Les tirs ont continué mais plus sur nous. Nous pensions qu'ils étaient en train d'achever des gens, mais ne pouvions malheureusement rien faire. Notre présence à ce moment n'avait plus d'utilité. J'ai décidé de rejoindre le sas d'entrée pour voir si des forces supplémentaires étaient arrivées.

M'ont rejoint à ce moment trois effectifs civils de la BAC 75N - dont je n'oublierai jamais la bravoure- et quelques effectifs de la BAC 94N et de la BAC Saint Maur.

Nous avons désormais deux fusils à pompe, mais toujours pas de moyens lourds de protection

Nous étions dans le sas d'entrée. Nous avons entendu un terroriste derrière les portes battantes. Un chargeur est tombé à terre et un bruit de culasse a claqué. Il rechargeait sa Kalachnikov.

Nous avons pensé qu'il allait faire une sortie, nous nous sommes préparés à ouvrir le feu, mais rien ne s'est produit...

Deux ou trois minutes après, nous avons vu une ombre sous la porte, nous pensions qu'il revenait lorsqu'une main tendue apparut au ras du sol, par l'entrebâillement de la porte. C'était un otage qui rampait vers la sortie. J'ai couru vers lui, l'ai attrapé par les mains en disant « prend mes mains ! ». Il m'a dit « je ne peux plus marcher ». Je l'ai tiré jusque sur le trottoir. C'est là qu'il m'a dit qu'il était jeune collègue commissaire et qu'il avait pris des balles dans le dos. Sa lucidité et son professionnalisme m'ont impressionné. Il nous a donné des infos sur les terroristes. Je veux souligner ici sa bravoure. Il a été porté par un de mes fonctionnaires et un autre commissaire de Police jusqu'au poste de secours.

De retour dans le hall, une autre main est apparue... Une femme cette fois. Je suis allé la tirer encore une fois jusqu'au trottoir. Elle était pleine de sang. Nous avons procédé à son évacuation.

Les tirs ont repris à l'intérieur.

J'ai eu un moment de doute, je me suis dit « qu'est ce que je fais ? »

Si lors de la première entrée j'étais seul avec mon chauffeur et nous partions vers l'inconnu, je savais maintenant ce qu'il y avait derrière cette porte, et c'était plus terrifiant encore. J'avais également désormais plusieurs policiers à mes cotés, la plupart pères de famille,

ce qui dépassait ma propre personne. En tant que Commissaire il était de ma responsabilité de peser les risques et de ne pas les envoyer tous vers une mort certaine.

Un des policiers a crié « il faut attendre la BRI ! ».

J'ai pensé : « on ne peut pas laisser ces pauvres gens se faire massacrer à l'intérieur et rester comme ça dehors sans rien faire ! »

J'ai répondu : « non on n'attend pas la BRI , on y retourne ! »

Je savais pouvoir compter sur mes hommes et je n'ai pas été déçu. Je savais qu'ils me suivraient et tous m'ont suivi, avec un sens du devoir incroyable.

Nous avons repris position dans la salle au niveau du bar. Quelques tirs ont repris. J'ai riposté deux fois à nouveau. Dans ces circonstances, hormis la prise de décision, il n'y a plus de grade. Nous sommes tous égaux devant un tir ennemi, et chacun peut être blessé ou tué.

Un des otages dans les loges nous a crié un numéro de portable « pour le responsable » de la part des terroristes, puis il a dit « il faut que j'y retourne ». Nous l'avons noté et transmis à la BRI.

Malheureusement, nous n'avions que notre courage à opposer à ces terroristes. Sans moyens de protection, nous ne pouvions plus progresser. Nous ne pouvions que rassurer les victimes à la voix, et nous opposer à un retour des terroristes vers la fosse et le bar.

Je voudrais sincèrement m'excuser aujourd'hui auprès de ceux que nous n'avons pu sauver, auprès de leurs familles. Nous avons fait le maximum, mais nous aurions voulu faire tellement plus !

Les victimes dans la fosse commençaient à bouger. Un Monsieur me faisait des signes pour indiquer que les terroristes étaient deux en haut. On criait aux victimes de ne pas bouger, qu'on allait venir les chercher dès que possible. On tentait de les rassurer un peu. Les gens nous suppliaient d'intervenir, de les aider. On entendait les cris de douleur. Au fil des minutes, ces cris s'atténuaient, on sentait bien que la mort se propageait.

La BRI est arrivée. Nous avons progressé avec eux. Ils ont sécurisé une partie du rez-de-chaussée puis ont emprunté l'escalier. Nous avons alors pu faire sortir quelques victimes qui se trouvaient près du bar et ne pouvaient marcher. Elles étaient paniquées et couraient. Nous les avons extraites après les avoir palpées par mesure de sécurité. Il se pouvait en effet qu'un terroriste se soit glissé parmi elles.

La colonne de la BAC 75, conduite par son officier, nous ayant rejoints avec ses boucliers balistiques, nous avons pu commencer à récupérer des victimes dans la fosse, avec grande précaution car nous ne savions toujours pas où étaient les terroristes. Nous avons porté toutes ces personnes comme nous pouvions, les traînant au sol dans des mares de sang en tentant d'éviter les cadavres qui étaient partout. Les gens hurlaient de douleur dès que nous les touchions. Nous avons fait des allers retours pendant plusieurs dizaines de minutes, c'était épuisant. Le sol était glissant tant il y avait du sang. Nous tirions les victimes dans le verre brisé au sol, sur des centaines de douilles, parfois même nous devions déplacer des cadavres pour nous frayer un chemin. Nos vêtements, nos chaussures, nos mains étaient couverts de sang. Nous avons des marches à gravir pour monter au niveau du bar avant de pouvoir regagner la sortie, ce qui rendait notre tâche plus difficile encore. Un de mes effectifs est allé chercher dans ses bras un petit garçon de 5 ans qui était sous une personne, peut être son père ? Cette image fut terrible pour tous.

Nous avons évacué les blessés sur des brancards de fortune, saisissant tout ce qui nous tombait dans les mains, comme des barrières « Vauban ».



Quand la BRI a donné le feu vert, nous avons fait sortir tous les otages valides. Ils étaient des centaines, le flux n'arrêtait pas. Ils étaient en panique et couraient vers la sortie, certains nous remerciant, d'autres nous reprochant de ne pas être intervenus plus tôt... beaucoup pleuraient, d'autres étaient couverts de sang ou totalement hagards. Un homme me remercia en me disant « merci , grâce à vous je vais revoir mes enfants ».

L'évacuation des victimes s'est poursuivie. Tous les policiers présents ont participé activement à ces opérations. Nous avions besoin d'un maximum de bras. Cela a duré plusieurs heures.

Une fois celle ci bien avancée, nous avons quitté le Bataclan pour rechercher des auteurs armés qui étaient signalés rue Amelot. Fausse alerte. Vers 03h30 du matin, nous avons enfin pu nous regrouper. La PJ a pu commencer ses constatations.

Aujourd'hui plus que jamais, ma vocation et ma fierté d'être policier, au quotidien, au service de nos concitoyens, a pris tout son sens.

Beaucoup nous disent que nous sommes des héros. Je ne me considère pas comme cela ; j'ai fait ce que j'avais à faire, comme beaucoup d'autres l'auraient fait. Les vrais héros, ce sont tous ces gens qui ont du faire semblant d'être morts parmi les morts pour rester vivants. Jamais je ne pourrai les oublier.

Je n'oublierai jamais non plus ces policiers qui m'ont accompagné dans l'enfer, et tous les autres - notamment ceux qui sont revenus spontanément sur leur repos. Tous ont été confrontés à une horreur indicible. Je suis fier d'avoir pu être à leur tête et je veux les remercier pour leur courage, leur sens du devoir, leur esprit de cohésion, leur solidarité et leur professionnalisme.

Un commissaire de la DSPAP





DOSSIER - Attaques du 13 novembre : le courage et l'urgence

COLLEGUES ET VICTIMES



Vendredi 13 novembre, 18h30. Je récupère Arnaud à son commissariat à Val-de-Reuil. J'étais exceptionnellement partie plus tôt du travail car notre week-end parisien nous attendait ! 15 jours auparavant pour mon anniversaire, je recevais deux places de concert pour les Eagles of Death Metal, un groupe de rock un peu foufou et second degré, leur dernier album en vinyle et deux places pour un spectacle le samedi soir. Bref notre week-end était chargé !

Alors évidemment on était surexcités !

On arrive à Paris vers 20h30 un peu contrariés à vrai dire par les embouteillages et l'attitude au volant des parisiens... On trouve une place rue Oberkampf... Quelle chance ! Ça n'arrive jamais. On est à deux minutes du Bataclan...

Ah le Bataclan ! On connaît bien, séparément ou ensemble on est déjà allé voir des concerts là-bas. Sans parler de toutes les autres salles qu'on a déjà écumées qu'elles soient parisiennes, lyonnaises, marseillaises. Sachez que le rock justement c'est ce qui a aidé à ce qu'on tombe amoureux... Même si on n'était pas toujours d'accord sur certains groupes !

Je n'aurais jamais pensé que ça nous détruirait.

21h. Le concert commence enfin. Les gens sont heureux. Les amis se retrouvent. Les couples se tiennent par la main. On boit une bière car un concert sans bière, ce n'est pas un concert ! Je regarde mon téléphone, 21h37.

Arnaud m'enlace. C'est la dernière fois que je le vois debout à mes côtés mais ça, je ne le sais pas encore.

Je lui dis merci et l'embrasse. Puis soudain, des coups de feu retentissent. On ne comprend pas tout de suite. Naïvement, on pense à des pétards, on pense que ça fait partie du spectacle.

On ne veut pas y croire. Mais ça continue. Ça défouraille dans tous les sens. Les gens commencent à hurler... tout le monde panique. Arnaud me dit de me coucher. Je suis sur des gens. Les gars rechargent. Il me dit qu'on doit sortir d'ici. On n'a pas le temps. Ils tirent à nouveau en rafale. Et puis Arnaud me dit qu'il est touché. Qu'il ne sent plus ses jambes. Il a fallu que je mette ma main sur son dos pour m'en rendre compte. Je ne raisonne plus. Il me dit qu'il m'aime, et qu'il faut que je me tire de cet endroit. Qu'il aime ses enfants, que je leur dise surtout c'est important. Il parle comme s'il était déjà mort. Il est plus lucide que moi malgré tout. Il me demande de me mettre sous lui mais j'ai du mal à le concevoir comme un bouclier humain. Je le serre fort contre moi. Les minutes me semblent interminables.

Les tirs cessent. J'ose me retourner et relever la tête. Je vois trois types avec leur kalachnikov monter à l'étage. Ils sont sereins les connards, ils prennent leur temps, regardent

la foule apeurée. Arnaud m'ordonne de partir. Il insiste tellement que je me lève et me mets à courir en direction de la sortie. Je l'ai laissé seul, avec un sentiment d'abandon qui ne me quitte toujours pas. Je ne savais pas si j'allais le retrouver.

Tout le reste de la nuit n'a été que sang, peur, angoisses et pleurs.

Plus tard, j'apprends grâce à des collègues commissaires qu'Arnaud a été évacué, conscient. Je sais que je vais le revoir, le soulagement est immense... Mais dans quel état ?

J'apprendrais le lendemain qu'il a rampé sur les corps, soulevant ses jambes comme il le pouvait jusqu'aux portes battantes de la sortie. «Quitte à crever dans cette boucherie, autant le faire en ayant tenté quelque chose...mais j'avais envie de vivre».

Arnaud est désormais paraplégique. Les chances qu'il remarche un jour sont quasi inexistantes.

Pourquoi je vous livre tout ça aujourd'hui, moi qui déteste parler de ma vie privée et sombrer dans le pathos ? Parce que je suis en colère et triste. Écrire ces mots, c'est commencer à accepter cette immonde réalité.

Mais j'ai aussi besoin de lui dire merci d'être l'homme qu'il est mais surtout j'ai besoin qu'il sache que je l'aime et que quoi qu'il advienne, je serais toujours à ses côtés. Il a besoin de moi autant que j'ai besoin de lui, avec ou sans ses jambes.

Et si j'ai un dernier message à faire passer... Je vous en prie, n'oubliez pas ce 13 novembre 2015. N'oubliez pas l'horreur même si vous allez finir par retrouver votre quotidien et votre vie sereine. Mais n'oubliez surtout pas de chérir vos proches, de les aimer et de les protéger.

Je tiens à vous remercier sincèrement pour tous vos messages de soutien, votre aide au quotidien. C'est immense. C'est vrai que la Police est une grande famille et nous avons de la chance d'avoir de telles personnes, aussi généreuses, à nos côtés.

Même si je pense que je ne remettrai plus jamais les pieds dans une salle de concert, que notre reconstruction sera longue et douloureuse, je peux vous dire que nous continuerons à écouter du rock en buvant de la bière !

Et nous continuerons à être des policiers et à défendre les valeurs et l'identité d'un pays que nous aimons par dessus tout.

Bérangère
Commissaire de police

DOSSIER - Attaques du 13 novembre : le courage et l'urgence

CETTE NUIT OÙ J'AI RENCONTRÉ DES HOMMES ET DES FEMMES EXTRAORDINAIRES



J'ai 34 ans. Je suis maman de 2 petits garçons (3 ans et 15 mois). Je travaille en direction marketing.

Avec mon mari on est plutôt branché concert, rock de préférence.

On a hésité... « Deftones » le 15 novembre ou « Eagles of Death Metal » le 13 novembre. J'ai tranché. On a déjà vu 4 fois les premiers, c'est que la troisième pour les seconds.

On laisse nos bébés à la maison pour notre premier concert depuis 1 an. Direction le Bataclan.

Nous arrivons à 20h45, la fosse est pleine, nous trouvons une place au balcon. Le concert débute. L'ambiance est top.

Au bout de 45 minutes, des « pétards ». Le son s'arrête. Les rafales continuent. La lumière se rallume... On a basculé dans l'horreur.

Mais pas que. J'ai aussi été témoin d'une solidarité et d'une humanité inouïes.

Je ne vais pas vous raconter par le détail ce qu'on a vécu. Les témoignages ont été suffisamment nombreux dans la presse pour que tout le monde se soit fait une idée du déroulé de cette nuit « à part ». A fortiori pour vous tous qui étiez en première ligne.



Je souhaite, en revanche, remercier les nombreuses personnes de la Police qui ont été des phares pour nous.

Nos amis C. et F. que j'ai appelé cette nuit là. Nous sommes voisins. J'avais besoin que quelqu'un soit auprès de ma nounou qui gardait nos enfants. Pour être sûre que tout se passait au mieux chez nous, à défaut d'ici.

Je l'avais oublié, elle est commissaire et elle m'a mise très rapidement en contact avec les services d'intervention. Pour qu'ils sachent que nous étions encore dedans et vivants. Ses SMS jusqu'à ce qu'elle vienne me récupérer à la sortie du « 36 » au matin, ont été un réconfort qui n'a pas de prix.

Tu as été une main tendue incroyable au cours de ces longues heures de peur et d'attente. Et encore jusqu'aujourd'hui. Merci.

A. Lorsque les rafales se sont tuées pour la première fois, je vous ai entendu hurler à ceux couchés en fosse de fuir car ils rechargeaient leurs armes. Votre sang-froid a permis à de nombreux spectateurs (150...200 ?) de s'échapper. J'ai appris que vous étiez commissaire. J'ai aussi appris que vous n'auriez plus le bonheur de pouvoir marcher. Vous êtes l'une des raisons qui



me poussent aujourd'hui à espérer un chemin d'amour pour mes enfants. Monsieur, vous êtes un héros. Monsieur je vous remercie.

Les hommes du RAID et de la BRI. J'ai remercié chacun des hommes qui nous ont évacué après l'assaut. Ces mots me semblent encore complètement obsolètes et fades pour exprimer toute la gratitude que je ressens pour vous qui avez eu le courage de risquer vos vies pour venir sauver les nôtres. Mais comme je n'en ai pas d'autre, merci.

Les policiers qui nous ont récupérés à la sortie pour les pré-auditions. Vous sembliez « abimés » mais transcendiez les images et le son des heures précédentes, ne vous souciant que de notre bien-être et confort. Merci pour votre dévouement.

L'OPJ de l'antiterrorisme qui a pris ma déposition. Je lui ai dit cette nuit-là que je n'enviais pas son métier. Il a semblé surpris.

J'ai précisé. A quel point je pensais frustrant de lui demander de marquer des buts alors qu'on ne lui donne pas de ballon. A quel point il devait rageant d'être confronté à une justice laxiste. Je salue et remercie votre sens de l'engagement et de l'abnégation.

Je ne salue pas celui de nos gouvernants qui ont échoué à nous protéger. Les attentats de janvier auraient du suffire à prendre des mesures de protection et les appliquer.

Le commissaire M. Ou comment vous rencontrez un homme qui vous ramène le pass d'un parc d'attraction chez vous un dimanche, pour que vous puissiez y célébrer les 3 ans de votre aîné prévus de longue date. Monsieur, votre geste nous a touché bien au-delà de ce que je suis capable d'exprimer. Merci.

Le capitaine D. et la 1^{ère} DPJ qui m'ont reçu, plusieurs fois, pour me restituer mes affaires, me présenter les photos d'identification, m'envoyer faire un p'tit tour à l'Hôtel Dieu. Merci pour votre disponibilité et surtout merci pour votre humanité. Vous m'avez dit : nous sommes formés pour. La formation n'est pas tout. Alors merci.

Je ne me sens pas victime aujourd'hui puisque j'ai la chance d'être vivante.

Je savoure le bonheur de pouvoir serrer mes fils dans mes bras. Et ça, c'est grâce à vous tous.

Merci.

Krystelle

DIS, MAMAN... TU CROIS QUE
PAPA ET LES MÉCHANTS VONT
SE RETROUVER
ENSEMBLE,
LÀ-HAUT ?

NON, MON CHÉRI...
JE NE PENSE PAS!



Kréni.fr

DOSSIER - Attaques du 13 novembre : le courage et l'urgence

ARTICLE PARU LE 6 JANVIER 2016 DANS « CHARLIE HEBDO »

Franck BRINSOLARO, Ahmet MERABET, Clarissa JEAN-PHILIPPE

Mourir pour défendre les idées qui sont les siennes, c'est déjà intolérable en démocratie. Mais mourir pour défendre les idées des autres... Franck est mort pour défendre Charb, donc les idées de Charlie. Comme Ahmet Merabet, comme Clarissa Jean-Philippe, il défendait les institutions qu'il incarnait, de par sa fonction de policier. Ces institutions républicaines, laïques et démocratiques, qui protègent la liberté d'expression, la liberté de conscience, la liberté de pensée, la liberté de circulation, la liberté tout court.

En tant que journalistes et en tant que citoyens, nous avons le droit — voire le devoir — de critiquer ces institutions quand elles dysfonctionnent. Mais pas quand elles fonctionnent. Les 7, 8 et 9 janvier, le 13 novembre, elles ont été irréprochables.

Aujourd'hui, à Charlie Hebdo, nous vivons entourés de policiers, qui nous protègent. C'est grâce à eux que nous pouvons continuer à faire notre journal et à y exprimer nos idées. Et d'un pur point de vue de citoyen, aussi paradoxal que ça puisse paraître, c'est rassurant.

G. Biard.



DOSSIER - Attaques du 13 novembre : le courage et l'urgence

VŒUX 2016 - DISCOURS DE CÉLINE BERTHON SECRÉTAIRE GÉNÉRALE DU SCPN



Monsieur le Président,
Monsieur le Ministre,
Mesdames et messieurs les
parlementaires et élu(e)s,
Chers collègues et amis de la
Police !

Monsieur le Président,

En tant que représentante des
commissaires de Police, il me
revient ce soir l'heureuse tâche
de vous dire leur gratitude pour
les mots d'accueil sincères et
chaleureux que vous leur avez
adressés - chacun ici y a été
sensible - et pour l'honneur
qui est fait aux chefs de Police,
peu accoutumés à ce qu'on leur
ouvre les portes d'un lieu si
rare...

C'est une première, je crois,
dans l'histoire policière !
La présence ce soir de très
nombreux commissaires de
Police - que je remercie d'avoir

répondu présents à notre
invitation - est assurément
un symbole particulier en ces
temps troublés que nous devons
affronter tous ensemble.

En nous accueillant en ce
lieu magnifique à proximité
immédiate d'un hémicycle où
s'exprime la volonté du peuple
par la voix de ses élus, vous nous
témoignez la reconnaissance
des représentants de la Nation
pour les soldats de la loi que
nous sommes, aussi et plus que
jamais.

Chaque fois que l'occasion nous
en est donnée, nous aimons
rappeler une évidence souvent
négligée ou ignorée : la Police
Nationale, dans la grande
variété de ses composantes, est
avant tout animée par le souci
constant d'assurer la protection
des citoyens, la défense des
institutions et la garantie

des libertés publiques. Il est
heureux de pouvoir le redire en
une si belle assemblée.

En nous recevant ici, entourés
d'amis de la Police Nationale
et de soutiens indéfectibles des
services publics de sécurité,
en présence du ministre de
l'Intérieur, vous nous offrez
la possibilité de rendre un
hommage appuyé aux agents et
policiers de tous corps qui ont
œuvré - plus souvent qu'on ne
croit au péril de leur vie - à la
sécurité de nos concitoyens, tout
au long de ce qui aura constitué
une véritable « annus horribilis »
de la sécurité intérieure.

Nous ne pouvons, Monsieur le
Président, Monsieur le Ministre,
évoquer 2016 sans revenir un
instant sur une année 2015 qui,
par son intensité, aura marqué
les esprits, les cœurs et - pour
certains ici présents - les chairs
de celles et ceux qui auront eu
à en connaître, qu'ils soient
policiers ou simples citoyens.



Ces événements auront assurément transformé les femmes et les hommes que nous sommes.

En effet, 2015 aura été l'année de tous les défis pour les forces de sécurité intérieure, et donc pour la Police Nationale, tant les enjeux sécuritaires se sont accumulés - voire télescopés - tout au long de l'année :

- prévention de la radicalisation islamiste ;
- lutte contre le terrorisme et le crime organisé ;
- gestion des tensions migratoires et des grands événements ;
- exigences de la police du quotidien ;

... jusqu'au paroxysme de l'horreur la nuit du 13 novembre.



Un an après le surgissement du terrorisme aveugle sur notre territoire, nous n'oublions aucune des victimes et avons une pensée particulière pour celle et ceux de nos collègues tombés, en janvier dernier, victimes du devoir.

Dans la peine, nous sommes aussi fiers de ces policiers qui, face à des fanatiques aguerris et surarmés, ont tenté à tout prix de protéger et secourir leurs concitoyens.

Plus largement, nous saluons le courage et l'abnégation de l'ensemble des intervenants qui, depuis cette période, ont fait preuve d'un sang-froid et d'un professionnalisme qui forcent le respect.

Ces faits dramatiques soulignent l'acuité de la menace, et l'urgence absolue d'adapter les moyens mis à la disposition des services pour y faire face.

Depuis plus d'un an, nous nous sommes employés sans relâche - et avec sincérité - à rendre compte

des réalités auxquelles sont confrontées les forces de l'ordre de notre pays, et à porter les évolutions stratégiques, matérielles, tactiques et juridiques commandées par la situation.

C'est pourquoi nous vous avons demandé, avec parfois un soupçon d'insistance, Monsieur le Ministre, que la police du quotidien - celle qui s'exerce en permanence sur la voie publique et au contact de la population - bénéficie d'efforts importants de remise à niveau de ses moyens de protection et de riposte...

C'est à ce prix qu'il lui sera possible de sortir victorieuse d'une nouvelle confrontation avec des individus armés, au bénéfice de la sécurité de tous.



DGPN SICoP C.PILOSOFF

La possibilité de port hors service de leur arme par les personnels volontaires - qui ne saurait se limiter au strict cadre de l'état d'urgence -, l'amélioration des équipements de protection et de riposte de toute patrouille portée quelle que soit sa nature, l'adaptation des règles de la « légitime défense » (qui n'est pas un permis de tuer, contrairement à ce que feignent de croire les caricaturistes d'une institution pourtant très attachée à sa culture de la force maîtrisée), la préparation des équipages aux réalités tactiques qu'ils devront affronter... sont autant de mesures de bons sens qui ne pouvaient être plus longtemps minimisées ou différées. Il en va de la confiance des populations dans les forces chargées de leur protection.

Nous savons, Monsieur le Ministre, votre détermination sur ces sujets. Nous assumons pleinement le fait d'avoir parfois dû nous faire opiniâtres au risque d'indisposer, pour dénoncer l'une ou l'autre lourdeur « bureaucratique-logistique » ou tergiversation juridique fragilisant l'action publique...



* * *

Évoquer la loi en ces murs, c'est aussi parler de nos outils quotidiens, ce qui en démocratie se confond avec le cadre juridique d'action qui est le nôtre...

Le 14 octobre dernier, place Vendôme et partout en France, les commissaires de Police ont été présents aux côtés de leurs troupes pour exprimer l'impérieuse nécessité de reconquérir des marges de manœuvre. Loin de toute polémique ou instrumentalisation politicienne, et sans verser dans le clivage caricatural avec l'institution judiciaire dont nous saluons d'ailleurs les représentants parmi nous ce soir, nous avons témoigné de l'ampleur des difficultés du métier de policier, aujourd'hui trop souvent condamné à l'inefficacité.

Refusant la résignation, nous en appelions et appelons encore, à un effort sans précédent de mise en cohérence et de simplification de la procédure pénale.



L'annonce d'un projet de loi ambitionnant de renforcer les capacités d'action de la Justice et de la Police face au crime organisé et au terrorisme doit être l'occasion d'aborder courageusement et sans tabou l'ensemble des problématiques qui s'imposent à nous, et toutes ne sont pas policières, loin de là !

Prenons garde à cette occasion de ne pas retomber dans le piège des (op)positions stériles parce qu'idéologiques. En effet, face à une menace dont tout le monde s'accorde à dire qu'elle s'inscrit dans la durée, nous avons surtout besoin d'un grand sursaut pour élaborer ensemble les réponses intelligentes, intelligibles, concrètes et pérennes au service du principal objectif poursuivi : la détection et la neutralisation de tous les terroristes, qu'ils soient nés ici ou aient profité de frontières si poreuses qu'elles n'en méritent plus le nom.

On peut le déplorer, mais l'Europe accueille probablement aujourd'hui plusieurs centaines de combattants, nationaux

ou étrangers, prêts à passer à l'action sur ordre.

Alors que l'effet recherché par nos ennemis est l'accablement et la peur, notre ambition est de donner aux policiers et agents de renseignement la certitude d'être aussi utiles que possible à la préservation de la paix publique, car c'est notre raison d'être.



Si ce sujet dépasse l'approche essentiellement technique qui est la nôtre, l'actualité nécessite d'évoquer l'état d'urgence. Fournissant des outils très utiles à la levée de doutes comme à la localisation préventive d'individus suspects, ce cadre juridique puise sa légitimité dans l'usage éclairé qui doit en être fait. Le souci du «faire savoir», l'envahissement paperassier résultant de l'application de processus systématiques et rigides à une réalité mouvante voire évanescence, font courir le risque d'être gravement contreproductifs.

Nous avons apprécié, dans ce contexte, de pouvoir solliciter votre cabinet chaque fois que l'une ou l'autre autorité - heureusement minoritaires - semblait vouloir par trop céder à la fascination du chiffre...

En regard de l'importance des enjeux, le reste des sujets - même s'agissant d'avancées

statutaires largement méritées et attendues comme le GRAF - peut sembler dérisoire.

Il est toutefois de notre devoir - et c'est aussi notre mandat - de les porter avec la même détermination.

Le protocole qui concrétisera, à la fin du premier trimestre, les engagements du Président de la République, ne saurait oublier les chefs de Police. Une partie de votre administration y veille, notamment lors des réunions interministérielles agitées qui rythment l'agenda. «La confiance n'excluant pas le contrôle», selon la formule consacrée, nous nous montrerons vigilants.

Vigilants, nous le serons d'autant plus que nombre de décisions récentes ont laissé paraître la parcimonie - quand il ne s'agit pas d'autre chose - avec laquelle sont abordées les mesures d'accompagnement pourtant bien légitimes s'agissant d'un métier très souvent synonyme de mobilisation de tous les instants et de don de soi. Tout comme leurs troupes, les commissaires de police méritent une considération à la hauteur des circonstances, et n'usurpent donc pas l'aboutissement annoncé de mesures d'autant plus légitimes qu'elles sont - pour certaines - actées de très longue date.

Il restera, enfin, à progresser sur les écarts statutaires et juridiques - qui vont se creusant - entre forces civile et militaire de sécurité intérieure.

Cet état de fait - qui doit peut-être au hasard mais cela revient au même - s'avère d'autant plus incompréhensible que la charge de travail des services de Police et de renseignement s'est alourdie bien au-delà de celles des autres forces concernées.

A ce titre par exemple et sans volonté d'être exhaustif, la différence de traitement entre les policiers et les militaires et magistrats - notamment en matière d'emploi de seconde carrière (plafonnement drastique du cumul de la pension de retraite avec le nouveau salaire) est lourde de conséquences pour le rayonnement de notre institution.

La disparité de traitement entre les différents corps de la Police Nationale eu égard à la bonification quinquennale, enfin, pour laquelle nous avons sollicité vos services, nécessitera malheureusement une prochaine saisine des plus hautes autorités de l'État, sans oublier le recours à la voie contentieuse si c'est la seule qui nous reste...





Massala.K

En conclusion de ce propos déjà trop long – à moins que ce ne soit l'actualité qui soit trop lourde –, je veux saluer ici très chaleureusement et sincèrement l'ensemble des victimes de la barbarie comme de la violence ordinaire. Certaines nous ont fait l'honneur d'être présentes parmi nous.

Arnaud, Bérange, Krystelle, Olivier, Jean-Michel, votre chemin – à Paris ou ailleurs – a croisé celui des terroristes. Il vous a aussi permis d'éprouver la solidarité des commissaires, et la solidité de la Police Nationale. Votre présence nous honore et nous renvoie tous au devoir fondamental de tout agent de la force publique : servir et protéger tout un chacun, dans le respect des personnes et des lois.

Qu'il me soit permis de conclure ce propos en citant quelques lignes extraites d'un discours de 1870 signé Victor Hugo, lu le 10 janvier lors de la cérémonie d'hommage aux victimes des attentats de 2015 :

*« Je ne vous demande qu'une chose, l'union !
Par l'union, vous vaincrez.
Étouffez toutes les haines,
éloignez tous les ressentiments,
Soyez unis, vous serez invincibles.
Serrons-nous tous autour de la république en face de l'invasion,
Et soyons frères.
Nous vaincrons.
C'est par la fraternité qu'on sauve la liberté. »*

Belle et douce année 2016 à chacun, et qu'à défaut de paix, elle vous offre le meilleur !



DOSSIER - Attaques du 13 novembre : le courage et l'urgence

ÉTAT D'URGENCE, ÉTAT DE DROIT ?

Moins de trois jours après les attentats les plus sanglants de l'histoire récente de la capitale, le Syndicat de la Magistrature se fendait d'un communiqué critiquant la proclamation de l'état d'urgence.

L'indécence du propos à l'heure où le pays pansait ses plaies appelait une sévère mise au point, que nous avons exceptionnellement (nous goûtons peu les polémiques stériles) diffusée sous forme de communiqué de presse (consultable à l'adresse www.le-scpn.fr).

Dans les jours et mois qui ont suivi, notre communiqué ayant été apparemment massivement relayé, nous avons reçu de très nombreuses réactions - y compris de magistrats - témoignant de leur soutien à l'action des forces de l'ordre pour l'écrasante majorité d'entre elles.

En voici un florilège...

Soyez assurés de tout mon soutien, de toute mon estime et de toute mon admiration pour les policiers qui luttent avec détermination et courage contre le terrorisme et toutes les formes d'insécurité.

H., magistrat

Tout d'abord toutes mes félicitations et mes remerciements pour tout ce que vos affiliés ont effectué, pendant et depuis, le 13 novembre avec les autres forces de sécurité.

Que vaut un peu de moins de liberté individuelle en face de la barbarie ?

Entièrement d'accord avec votre communiqué et sachez que tout mon entourage vous soutien.

V., citoyen.

Je me permets humblement de vous adresser ces quelques lignes pour vous exprimer, en mon nom et au nom de tous mes proches, notre admiration pour le magnifique travail qu'ont accompli ces derniers jours nos forces de police et nos remerciements pour leur engagement et leur courage sans faille.

Après avoir pris connaissance de votre communiqué de presse du 17 novembre dernier répondant au déplorable communiqué du syndicat de la magistrature en date du 16 novembre, nous voulons assurer nos forces de police de toute notre confiance, de notre total soutien et les remercier de rendre sa dignité au peuple français humilié, martyrisé, profondément blessé dans sa chair et dans son cœur.

H., citoyenne.

Notaire dans un petit village de province, j'ai été rendu destinataire des communiqués du Syndicat de la Magistrature et de votre Syndicat en réaction.

Je voulais vous faire part de ma consternation en lisant le premier et de ma totale solidarité en lisant le second.

J'ai donc décidé de diffuser les deux au plus grand nombre de correspondants possibles.

Recevant plusieurs dizaines de clients chaque semaine, je peux vous confirmer que votre ressenti du peuple est fondé et que personne ne redoute l'instauration d'une dictature en France mais, au contraire, que tout le monde souhaiterait voir le travail courageux des policiers être relayé par des peines exemplaires et, surtout, bien exécutées !

Nous sommes nombreux à vous soutenir et à être aux côtés de Notre Police Nationale : puissiez-vous ne pas vous décourager et continuer à servir la République dans ces périodes où celle-ci vacille tant par ses ennemis clairement identifiés que par d'autres plus sournois que vous avez eu le courage de dénoncer.

MERCI pour tous vos efforts et vos sacrifices.

F., notaire

Je ne peux laisser passer l'occasion de vous exprimer toutes mes félicitations et mon indéfectible soutien pour l'ensemble de vos missions.

Poursuivez, autant que faire se peut, les combats que vous menez pour protéger les citoyens.

A., citoyen

Juste quelques mots pour vous assurer de mon soutien de citoyen français quant à votre réponse au syndicat de la magistrature, incisive, tristement réaliste et si juste.

Je peux également vous assurer que l'ensemble des personnes de mon entourage, famille, amis, collègues, partagent tous la même vision.

Autant dire que la majorité du peuple français est avec vous.

G., citoyen

Ce n'est qu'en tant que citoyenne «lambda», que je me permets de vous écrire aujourd'hui. Tout d'abord pour féliciter la police (et tout particulièrement le commissaire de police qui est entré seul dans le bataclan face aux assassins et a permis de sauver de nombreuses vies, dont celles du fils d'un ami et de sa fiancée, ainsi que tous ces hommes qui sont intervenus au risque de leurs vies.

Bravo pour votre réponse au syndicat de la magistrature qui a osé écrire ces lignes honteuses pour des représentants d'institution française !!

Sachez que vos actions en ces jours terribles sont approuvées par une majorité de la population.

Il faut que les français prennent conscience que vous êtes notre dernier rempart face à ces fous fanatiques !

Mme X, citoyenne

Je vous remercie vivement pour votre communiqué salubre.

Il est impératif que les forces vives, qui seules peuvent sauver notre pays (police, armées, services de l'Etat), s'affirment et réagissent énergiquement face aux dérives de ceux qui, incroyablement, n'ont toujours pas mesuré l'étendue des périls auxquels la France et toute l'Europe sont confrontées.

Merci de votre mobilisation exemplaire et de votre lucidité face à ces univers médiatique, artistique, intellectuel et politique qui balancent trop souvent entre aveuglement et lâcheté.

F., citoyen

LE COIN DES INVITÉS

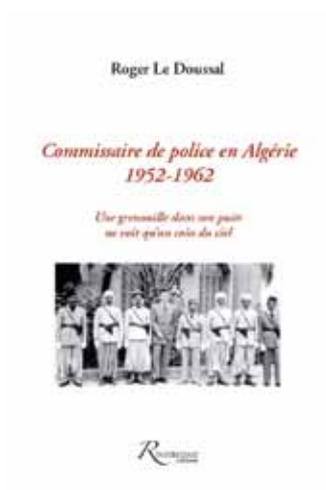
COMMISSAIRE DE POLICE EN ALGERIE

1952 - 1962

ENTRETIEN AVEC ROGER LE DOUSSAL

Ancien directeur de l'Inspection Générale des Services de la préfecture de police (IGS) puis de l'Inspection Générale de la Police Nationale (IGPN), Roger LE DOUSSAL a débuté sa carrière en Algérie, servant au sein de la Police des Renseignements Généraux (PRG) de 1953 à 1962.

Il a relaté cette période dans un livre très fouillé dont la lecture s'impose naturellement en ces temps troublés. Nous avons souhaité lui soumettre quelques questionnements actuels, qui entrent fortement en résonance avec la période décrite dans son ouvrage.



La Tribune du commissaire: que vous inspire la situation que connaît actuellement notre pays, à l'aune de votre vécu ?

Roger LE DOUSSAL: j'ai passé trente ans dans le renseignement anti-terroriste, en Algérie contre le FLN et contre l'OOAS, puis en France à la DCRG. Le livre que vous évoquez ne relate qu'une partie de ce vécu et se situe dans un contexte historique évidemment très différent. Il serait irréal et politiquement dangereux de chercher à écrire le présent à partir de ce passé.

Ceci étant, et malgré tous les bouleversements intervenus en un demi-siècle, certains aspects du livre peuvent effectivement apparaître comme entrant en résonance avec la situation qui a été créée par les attentats du 13 novembre, qui a éveillé chez moi beaucoup de souvenirs et, hélas, peu de surprise.

Beaucoup de souvenirs car on n'oublie pas facilement d'avoir été soi-même mitraillé à la terrasse d'un café, ou s'être retrouvé seul et sans arme face à un kamikaze. En me remémorant le jour de ma découverte de la barbarie (l'égorgeement sélectif des 7 voyageurs non-musulmans d'un autocar bondé), j'ai retrouvé ce sentiment d'amertume qu'éprouve tout policier après un attentat qu'il n'a pas su ou pu prévenir.

Peu de surprise par contre face à ce retour en force du djihad qui, procédant d'un état d'esprit religieux alors totalement incompris par les français,

fût bel et bien - dès 1955 - un puissant adjuvant du combat nationaliste. En déclenchant les massacres du 20 août, il ne contribua pas peu à l'escalade des cruautés qui marqua cette guerre absurde. Lorsque, après l'indépendance, l'Etat algérien construisit son identité nationale, c'est en tant que « moudjahidines » (combattants de la foi) qu'il sacralisa ses anciens combattants, et c'est en légitimant toutes leurs violences qu'il se construisit une histoire manichéenne, pleine de « chouhadas » (martyrs) exemplaires. Il en imprégna sa jeunesse... dont une partie est devenue française.



Il était d'ailleurs aisé, depuis plusieurs années, de suivre les progrès du

djihad. Imprudemment réveillé par les russes en Afghanistan puis par les américains en Irak, il a su - sous des formes diverses et partout dans le monde où il y a des musulmans - tirer parti des conjonctures politiques et sociales pour attirer à lui des zélotes formatés. Ces derniers assurent, par tous les moyens - y compris les pires - l'hégémonie de la charia.

Il était impossible que la France d'aujourd'hui soit épargnée par ce mouvement, habile à se trouver des justifications « nationales » (hier la décolonisation ou le sionisme, aujourd'hui « l'apartheid » social ou nos opérations militaires), alors que ses racines sont millénaires et idéologiques.

La Tribune du commissaire: dans un passage de votre ouvrage, vous mentionnez l'erreur des autorités qui, « au lieu de « serrer » le SCI-RG (Service Central d'Information - Renseignements Généraux - NDLR) sur une recherche orientée et sur des renseignements contrôlés, l'ouvrit à l'invasion paperassier, sans grande chance de résultat. Viendrait-il maintenant à l'idée de quiconque de compter sur chacun des 120.000 policiers de France pour obtenir des renseignements sur les projets d'Al-Qaïda ? ».

A sa lecture, nous ne pouvions que faire le rapprochement avec la tendance actuellement constatée de privilégier une (dérisoire ?) approche systématique des phénomènes de radicalisation, et multiplier les instances de coordination dont la plus curieuse consiste en un État-major Opérationnel pour la Prévention du Terrorisme (EMOPT) aux contours et compétences recoupant largement ceux de l'Unité de Coordination de la Lutte Anti Terroriste (UCLAT). Rattachée au cabinet du ministre, cette structure est hébergée par la Direction Générale de la Gendarmerie Nationale (DGGN) qui en assure régulièrement la publicité. La quasi-totalité de nos interlocuteurs décrit pourtant une situation de « pollution » des services, le faire-savoir prenant trop souvent le pas sur les savoir-faire, et les comptes rendus se multipliant au détriment de l'action de fond. Comment sortir de cette apparente contradiction ?

Roger LE DOUSSAL : ce passage ne saurait être rapproché d'une quelconque situation actuelle car

il se réfère à l'état calamiteux de la police dans les départements d'Algérie avant le 1er novembre 1954. Ridiculement sous-dimensionnée, la Direction Générale de la Sécurité Générale (DGSG) n'avait pour le renseignement aucune structure centrale valable et aucune coordination avec la Sûreté Nationale (SN) et la Préfecture de Police (PP), alors distinctes. Sous la pression des événements, le ministre de l'Intérieur (François MITTERRAND) fusionna la DGSG avec la SN et le renseignement policier anti-terroriste s'améliora ; avant de subir maintes vicissitudes, au fur et à mesure que le pouvoir civil passa aux mains des militaires.

Mais vous évoquez aussi le problème de la coordination des services de renseignement, entre eux et/ou avec l'opérationnel : comment l'organiser, avec qui, au sein de quelles structures, à quels niveaux, avec quels moyens, avec quelles limites et surtout avec quels objectifs ?

Tout le monde sait que la coordination est capitale car, si elle ne fonctionne pas bien, on a des ignorances, des « loupés », des doublonnages, etc... Tout le monde sait aussi qu'un organisme de coordination est basé sur la confiance réciproque que se font ses membres et qui, pour de multiples raisons, n'est pas toujours totale.

J'ai vu fonctionner (et ai participé à) de nombreuses structures de coordination et j'ai constaté qu'elles ont par nature tendance à se bureaucratiser et à se multiplier. En rapport avec votre question, il serait donc sans doute judicieux d'éviter la paperasserie exhaustive et la redondance des compétences.

Je crois aussi que la personnalité et l'autorité du coordinateur entrent pour beaucoup dans l'efficacité de la structure. L'exemple le plus frappant qui me vient à l'esprit est celui de Michel HACQ, directeur central de la Police Judiciaire qui a donné son nom à une promotion de l'ENSP. Choisi en novembre 1961 par un général de GAULLE exaspéré pour diriger à Alger la « mission C » (200 policiers SN chargés d'y faire enfin reculer un terrorisme OAS en pleine expansion depuis 8 mois), il assura en parallèle et avec succès la coordination de tous les acteurs algérois de la lutte anti-OAS, alors que l'inefficace Office Central de Coordination de l'Action Judiciaire (OCCAJ), créé à la direction de la SN en Algérie après le putsch militaire, était entré en

crise ouverte suite aux rivalités civils/militaires et à l'assassinat de son secrétaire général, notre collègue René JOUBERT. L'expérience inspira la création à Paris du fameux mais discret Bureau de Liaison (BDL) anti-OAS, qui fonctionna au niveau du cabinet du ministre, jusqu'à la fin du danger en 1964.

La Tribune du commissaire: votre attachement fort à la filière du renseignement, essentielle à la prévention des actes de terrorisme et à la détection des signaux faibles, cohabite avec la conscience aiguë de l'importance du travail de Police Judiciaire dans l'éradication des phénomènes terroristes. Dans un ouvrage en préparation, vous abordez justement les résultats spectaculaires obtenus par la « mission C » dans le combat contre les agissements de l'OAS. Quels enseignements pourrions-nous en tirer concernant la situation que connaît actuellement notre pays ?

Roger LE DOUSSAL : si j'emprunte des exemples à mon vécu en Algérie, c'est parce que le nombre des actuels terroristes potentiels renvoie au temps des derniers terrorismes de masse que la France a connus et alerte sur le risque que les magistrats et les enquêteurs soient débordés, ce qui a souvent été le cas en Algérie et y a entraîné des conséquences catastrophiques. D'où, selon moi, la nécessité soit de renforcer les effectifs DGSI (ce qui est toujours possible) soit de réduire leur champ d'action (ce qui paraît actuellement difficile, sauf peut-être à mieux

graduer les cibles). Je ne sais pas comment la DGSI vit sa double nature « renseignement / PJ » mais il serait regrettable que son activité soit, comme je l'ai lu dans la presse, « happée par la judiciarisation ».

Tournée vers l'avenir, l'activité de renseignement doit, à mon sens garder la priorité, et c'est dans le même esprit d'efficacité qu'en arrivant à Alger, Michel HACQ fit un choix drastique (alors possible, aujourd'hui impossible) : celui de « ne pas disperser son activité judiciaire » et de l'orienter plus vers l'identification et la recherche des auteurs d'attentats à venir que vers la construction d'une sanction pour les auteurs d'attentats passés.



Michel HACQ

C'est aussi parce que, de façon inattendue, il y a certaines similitudes entre l'environnement de la lutte anti-OAS et celui de la lutte anti-djihadistes. La première consistait à rechercher des terroristes essentiellement urbains qui n'avaient pas - à la différence de ceux du FLN-,

le refuge de maquis ruraux et rencontraient - sauf parmi les français d'Algérie - une opinion très hostile, donc peu portée à leur assurer les complicités nécessaires à ces réseaux de soutien dont tous les clandestins ont besoin. L'actuelle lutte anti-djihadistes baigne elle aussi dans une opinion très hostile, y compris parmi la majorité de nos compatriotes musulmans. C'est un atout. D'où l'intérêt de renforcer - notamment dans les zones « sensibles » - le Renseignement Territorial afin d'adjoindre à sa quasi-impossible mission préventive de déceler (à temps !) les éléments psychologiques des radicalisations individuelles, celle de détecter les éléments matériels de la mise en place de réseaux de soutien, même dormants.

En matière de surveillance (par des correspondants) des refuges potentiels, le savoir-faire RG, qui a donné tant de résultats, ne s'est certainement pas perdu ! L'objectif étant que, dans aucun quartier, aucun djihadiste ne puisse se sentir comme un poisson dans l'eau.

La Tribune du commissaire: Quid de la problématique du respect du contradictoire, difficilement compatible notamment avec le respect du secret des sources ?

Roger LE DOUSSAL : Le problème est classique et, évidemment, le respect des sources doit s'imposer, même au judiciaire, forcément poreux, et parfois pénétré (je pense à ces collectifs d'avocats rétribués par l'ennemi qui existèrent durant la guerre d'Algérie).

La Tribune du commissaire: vous étiez en fonction lors de l'adoption de la loi de 1955 sur l'état d'urgence. Si nous avons défendu la compatibilité de l'état d'urgence avec l'état de droit - que d'aucuns contestaient bruyamment - nous sommes aussi restés vigilants à prévenir tout dévoiement dans l'utilisation des outils mis à la disposition des services, par l'influence excessive des priorités de communication notamment. C'est ainsi que nous sommes intervenus à plusieurs reprises auprès du cabinet ministre pour souligner l'inanité d'une course aux chiffres dans ce domaine. Comment, dans de telles situations, parvenir à faire primer la raison et le sur-mesure sur l'agitation ?

Roger LE DOUSSAL : J'ai connu non seulement la loi de 1955 mais celle de 1956 sur les pouvoirs spéciaux (votée par les communistes et restée en vigueur jusqu'en 1962). Et les pleins pouvoirs à de GAULLE en 1958. Puis en 1961, contre l'OAS, 5 mois d'article 16 de la Constitution. Enfin, après le 19 mars 1962, à nouveau 4 mois de pleins pouvoirs. Avec en parallèle la détestable montée des tribunaux d'exception qui, fait peu connu, culminèrent contre l'OAS sous la forme de cours martiales et de « tribunaux de l'ordre public ».



Ce rappel historique pour dire que, mutatis mutandis, les « défenseurs des libertés » ont des raisons de s'inquiéter, mais ont tort de ne pas comprendre que le terrorisme djihadiste a atteint le 13 novembre un niveau tel que le peuple français a une exigence de résultats. L'état d'urgence étant indispensable à l'efficacité policière, ne pas y consentir serait accepter une forme d'impuissance éminemment toxique : c'est l'inefficacité qui ouvre la porte aux processus tant redoutés des « défenseurs des droits », avec à l'extrême le déclenchement de redoutables dévoiements policiers ou politiques (tel le recours à cette milice gaulliste que furent « les barbouzes », encore aujourd'hui souvent injustement confondues avec la très légale mission C). La lutte anti-terroriste ne doit pas se transformer en contre-terrorisme.

Je ne peux qu'approuver votre façon responsable d'aborder le problème de la mise en œuvre de l'état d'urgence et votre soutien aux contrôles dont elle doit faire l'objet. Il y va bien sûr du respect de la légalité mais surtout de la conservation de la légitimité républicaine de notre action. Pour vous faire écho, les pouvoirs accordés aux forces de police (DGSI, DGP, ...) ne sont effectivement qu'un outil, et ce n'est pas parce que les autorités de police (ministre, préfets) en ont la maîtrise qu'elles peuvent en prescrire des usages inadaptés, notamment à des fins étrangères au but poursuivi ou avec le souci d'établir des bilans d'autosatisfaction. Dictée par la fièvre de la communication, la « course aux chiffres » que vous dénoncez - et que j'ai bien connue en Algérie - n'est pas seulement une inanité, dans un domaine où la pêche au harpon est bien plus fructueuse que la pêche au chalut. Outre qu'elle asphyxie les services, elle est aussi dangereusement contre-productive : autant la possibilité de perquisitions nocturnes est précieuse, autant leur usage intempestif est nocif. Les perquisitions massives opérées durant les deux « batailles d'Alger », en 1956 contre le FLN et en 1961 contre l'OAS (plus de 1.000 par nuit !) ont créé bien plus de terroristes qu'elles n'en ont neutralisés. De même, si quelques assignations à résidence peuvent avoir une utilité temporaire, l'expérience a prouvé que leur multiplication et leur durée amènent abus, injustices... et résultats contraires à l'effet recherché.

La Tribune du commissaire : si vous étiez décisionnaire, et fort de l'expérience de la lutte contre la violence djihadiste qui est la vôtre, quelles seraient vos priorités en termes d'organisation et de stratégie ?

Roger LE DOUSSAL : Dans les années 1980, alors que j'étais directeur de l'IGPN, je disposais des données qui me permettaient une opinion sur l'organisation et le fonctionnement de la PN d'alors. Ce n'est plus le cas aujourd'hui et je ne peux donc pas vous répondre.



S'agissant de la stratégie policière contre le terrorisme, je suis toutefois convaincu qu'elle doit être résolument offensive car on n'a jamais gagné aucune guerre avec des mesures de défense passive. Certaines d'entre elles sont évidemment indispensables et je comprends la nécessité de rassurer la population. Mais je m'interroge néanmoins sur l'actuelle participation militaire au plan Vigipirate. Non sur son principe, mais sur sa permanence, sa lourdeur, son importance et... son efficacité ! Chacun sait qu'un terroriste frappe quand il veut et où il veut, garde ou pas garde. Je crois les français capables de le comprendre et d'admettre que les sommes ainsi dépensées pourraient être plus utiles pour satisfaire d'autres besoins:

mieux armer et former au tir les policiers et gendarmes du quotidien qui sont toujours les primo-intervenants en cas de tueries ; aider financièrement à la recherche du renseignement ; ... La liste est longue et doit être examinée sur le long terme.

Il est en effet probable qu'après l'écrasement de Daesch (et donc une diaspora de ses combattants), le djihadisme international continuera d'exister, en France comme ailleurs dans le monde.

Souhaitons que ce soit à plus bas bruit et que la PN obtienne les moyens de faire que, grâce à elle, l'année nouvelle soit moins meurtrière que celle qui vient de s'écouler.

LIBERTÉ, ÉGALITÉ, FRATERNITÉ
SERONT LES PLUS FORTS !!

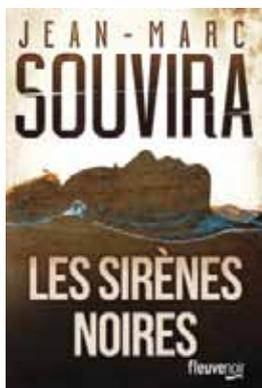


LU POUR VOUS

JEAN-MARC SOUVIRA

Commissaire divisionnaire actuellement en poste à la direction de la coopération internationale.

LES SIRÈNES NOIRES



03h20 du matin, Ouest parisien. Le commissaire Mistral écoute un morceau de jazz, son humeur à l'unisson. Les lumières de la ville défilent à travers la vitre. Plongée en apnée dans son âme. Il ne le sait pas encore mais le compte à rebours a commencé. Plein jour, sud-est du Nigeria. Les tambours résonnent. Margaret, 17 ans, corps de déesse et cœur sur le point d'implorer d'émotion, s'avance sous la tente. La cérémonie débute. Elle ne le sait pas encore mais son destin, et celui de sa famille, sont sur le point de basculer. Retour à Paris. Un homme guette, attend, les sens en alerte dans l'obscurité. Il n'en peut plus. Il fredonne comme une litanie sans fin son morceau culte d'AC/DC. Il savoure par avance le moment où il possédera sa proie. Le tic-tac s'égrène. Le point d'impact de ces trajectoires humaines est imminent.

Editeur : Fleuve Editions

Fabien JOBARD / Jacques de MAILLARD

Fabien Jobard est directeur de recherches au CNRS, chercheur au Centre Marc Bloch (Berlin). Il a été le directeur du Centre de recherches sociologiques sur le droit et les institutions pénales (Cesdip).

Jacques de Maillard est professeur des universités à l'université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines et membre de l'Institut universitaire de France. Il est le directeur-adjoint du Cesdip.

SOCIOLOGIE DE LA POLICE - Politiques, organisations, réformes



Si toute profession impose des devoirs à ceux qui l'exercent, ces devoirs sont d'autant plus impérieux que la profession considérée est placée au cœur et sous le symbole des fonctions régaliennes de l'Etat. Depuis le 1^{er} janvier 2014, date d'entrée en vigueur du nouveau Code de déontologie commun aux deux principales forces de sécurité intérieure, policiers et gendarmes inscrivent leurs nobles et exigeantes missions dans le respect de principes républicains dont le renouvellement traduit la grandeur et les servitudes du service public moderne.

En une trentaine d'articles, ce nouveau code décrit la science des devoirs devant irriguer l'action quotidienne de ceux qui sont l'auxiliaire et le bras armé de la justice: la probité, la dignité, l'impartialité, le discernement, la loyauté, le dévouement, l'honneur, le respect d'autrui, et bien d'autres encore.

En un exposé clair, rigoureux, objectif, actualisé, enrichi de très nombreux exemples issus notamment de décisions du Défenseur des droits, de la Cour européenne des droits de l'Homme et des juridictions administratives et judiciaires, cet ouvrage offre des repères solides à tous ceux professionnels, étudiants, citoyens qui ambitionnent de maîtriser cette matière qui conditionne la relation de confiance entre les forces de l'ordre et la population.

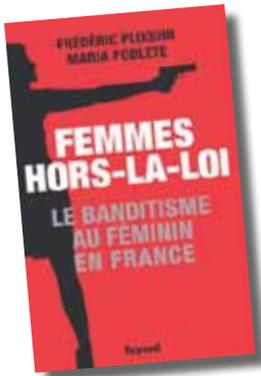
Unique ouvrage entièrement dédié au nouveau Code de déontologie de la police nationale et de la gendarmerie nationale, ce guide pratique et théorique constitue une référence incontournable pour tous les praticiens de la sécurité intérieure et les candidats aux concours administratifs d'accès à ces professions.

Editeur : Armand COLIN

FRÉDÉRIC PLOQUIN

Journaliste spécialiste des affaires de police et de justice.

FEMMES HORS-LA-LOI



Autrefois, elles portaient des talons hauts et des bas noirs quand leurs hommes sortaient en costume-cravate. Aujourd'hui, leurs héritières sont plus souvent chaussées de baskets.

Celles qui gravitaient au siècle dernier autour des malfrats parisiens, lyonnais, marseillais ou corses étaient serveuses, barmaids ou croupières dans les cercles de jeux, tenaient la comptabilité occulte ou bien géraient en mères maquerelles les maisons de passe.

Aujourd'hui, les femmes hors-la-loi ont grandi dans les cités et se sont pour la plupart investies dans le trafic de drogue, l'activité criminelle la plus lucrative du moment, elles sont dealers, passeuses, blanchisseuses ou nourrices, sans pour autant laisser tomber les vieilles recettes, à commencer par tout ce qui se rapporte au commerce du sexe. Sans oublier celles qui sont tombées dans la criminalité par amour, celui d'un homme, d'un frère, d'un clan...

Pour donner corps à ce Parrains & caïds au féminin, Frédéric Ploquin et Maria Poblete ont rencontré ces femmes, ont su tisser des liens avec elles et les ont convaincues de témoigner, de raconter leur vie.

Ils ont également souhaité et obtenu l'autorisation de séjourner pendant une semaine dans la seule prison française exclusivement réservée au sexe dit « faible », expression dont on mesurera au fil de ces pages la désuétude...

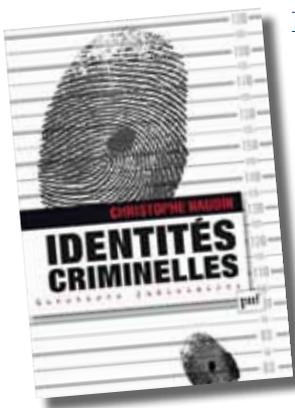
Ces femmes hors-la-loi vous surprendront par leur détermination, leur langage et leur force de frappe.

Editeur : Fayard

Christophe NAUDIN

Criminologue, docteur de la Sorbonne, ancien chercheur universitaire, formateur pour de nombreuses unités de police et de gendarmerie, spécialisé en fraude documentaire et en sûreté aérienne.

IDENTITÉS CRIMINELLES



La criminalité identitaire, nouvel Eldorado criminel du XXI^e siècle, connaît une croissance fulgurante depuis 2000. En 10 ans, 4% des Français ont été victimes d'une atteinte à leur identité, soit 213 000 personnes par an. En 2014 ce chiffre pourrait être de 400 000. Les tentatives d'ouverture frauduleuse d'un compte ou d'un crédit sont passées de 3,61% à 4,08% de 2010 à 2011. De plus en plus de cartes d'identité, de passeports et de titres de séjour sont aujourd'hui délivrés indûment. Les escroqueries associées à toutes ces fausses identités sont en explosion et concernent principalement les fraudes sociales. Qui s'en émeut ? Personne ou presque, sinon les victimes dont les identités sont usurpées et qui sont injustement mises en cause. Pourtant l'Etat reconnaît bien 15 000 procédures judiciaires, 3 millions de faux permis de conduire, 80 000 alias à l'identité judiciaire, 17 milliards de fraude fiscale. Que faut-il donc de plus pour déclarer une catastrophe ?

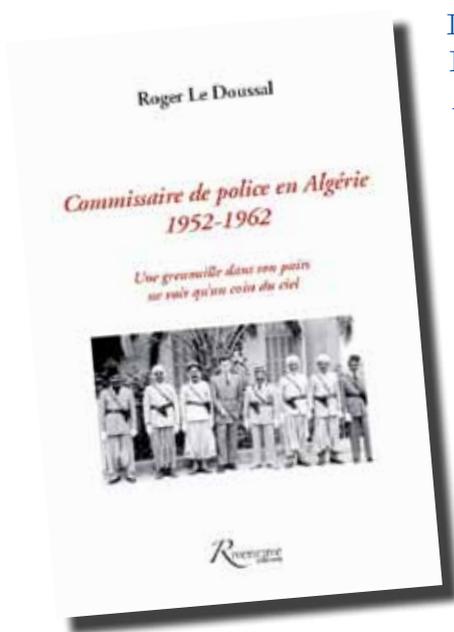
La République sociale se tait. Faut-il y voir le silence coupable d'une politique amblyope qui consiste à ne jamais vouloir que les plus défavorisés de nos concitoyens aient des responsabilités dans les abus qui détruisent la confiance entre le citoyen et la nation ? S'opposer, dénoncer, c'est déjà mériter d'être conquis selon une nouvelle forme de sociologie militante. Qui mettra fin à ce scandale en s'attaquant frontalement à la criminalité identitaire dans son ensemble ?

Editeur : Puf

Roger le DOUSSAL

Préface de Georgette Elgey

COMMISSAIRE DE POLICE EN ALGÉRIE 1952 - 1962



Directeur de l'Inspection Générale de la Police Nationale en 1989, Roger Le Doussal a été de 1952 à 1962 commissaire des Renseignements Généraux en Algérie.

Arrivant de métropole à Laghouat puis Bou-Saada, comment a-t-il découvert que la France républicaine menait dans ses départements d'Algérie une politique coloniale ? Comment, à partir de 1954, a-t-il vécu le terrorisme FLN et ses horreurs, puis la répression et ses excès ? Quelle impression a-t-il gardé des Aurès et de Benboulaïd, le chef historique qu'il a interrogé à Tunis ? Comment, à Bône puis à Alger, a-t-il ressenti le chaotique passage de la souveraineté intransigeante exercée par la IV^e République au retrait total mené par la Ve République ? Comment a-t-il réagi au terrorisme de l'OAS, qui a tué autant de commissaires que le FLN ?

C'est à ces questions et à bien d'autres que Roger Le Doussal s'est efforcé de répondre en rassemblant ses souvenirs et en les étayant chaque fois que possible sur la lecture aux Archives Nationales de rapports qu'il a lui-même écrits il y a 50 ans.

« Les grenouilles dans leur puits ne voient qu'un coin du ciel ». Ce livre n'est donc qu'un témoignage. Mais, comme aucune monographie historique sérieuse n'a encore été faite ni sur la police française en Algérie ni sur le terrorisme urbain (ailleurs qu'à Alger), il apporte aussi, sur ces deux sujets, des précisions nouvelles. Et il aide à comprendre qu'au sein de ce qui s'est progressivement imposé comme la guerre d'indépendance d'un État nouveau, il y a eu plusieurs guerres civiles entrelacées. Avec, en filigrane, le conflit de deux conceptions de l'organisation politique d'une société, celle où chaque individu s'intègre à un État démocratique laïc et celle où prédomine son allégeance communautaire et religieuse. Ce conflit, porteur de djihad, n'est-il pas toujours actuel ?

« Ce livre passionnant n'entre dans aucune catégorie. Contrairement à ce qu'il affirme, ce n'est pas un simple témoignage. C'est aussi une étude historique fouillée, avec, sur bien des points, un dépouillement quasi-exhaustif des sources accessibles. C'est assurément un travail objectif, mais c'est aussi, souvent, une prise de position personnelle. Qu'on la partage ou non, on ne peut que reconnaître le talent d'écriture mis à son service.

Témoin, historien, écrivain, Roger Le Doussal assume pleinement ces trois rôles. Et je ne saurais trop recommander à tous ceux que la guerre d'Algérie intéresse de se plonger dans *Commissaire en Algérie, 1952-1962*. Cette lecture met à mal bien des idées reçues. »

Georgette Elgey

Editeur : Riveneuve

REPORTAGE



LA NEIGE ARRIVE ENFIN...

Plus d'une station alpine a poussé un ouf de soulagement en voyant arriver, avec 2016, des averses de neige qui se faisaient cruellement désirer jusque là. Réchauffement climatique et poudreuse ne font pas bon ménage ; le début de saison l'a démontré ! Il a d'ailleurs parfois fallu user de stratagèmes pour garantir des univers de glisse, en Savoie, Haute-Savoie ou ailleurs. Bref, en ces temps difficiles et troublés, tenter d'apporter une part de rêve et d'évasion aux «fondus» de la neige relevait parfois de la gageure. Selon les professionnels des différentes stations, les attentes des clientèles, française mais aussi anglaise, scandinave, italienne ou russe, sont particulièrement fortes. Dans le cocon des petits villages réfugiés derrière une crête comme au cœur des stations de renom international, les nouveautés 2016 ne manquent pas. Coups de cœur, séjours à deux en amoureux, évasion familiale ou escapade entre copains : voici quelques bonnes pistes...

VAL THORENS

La COP21 est passée par là ! Pour ses 150 km de pistes, le domaine skiable de Val Thorens rationalise la neige de culture et optimise la gestion de l'eau en digitalisant dameuses et enneigeurs.

Un nouvel espace de sept hectares s'ouvre au freestyle. Les tremplins sont adaptés pour l'apprentissage des premiers sauts. Il suffit de traverser la piste des plateaux pour s'inspirer des figures des spécialistes à l'œuvre sur le snowpark expert. Place forte du freestyle, le snowpark de Val Thorens est entièrement repensé ; les sept hectares de terrain sont dédiés aux lignes noires et rouges alors que les lignes vertes et bleues sont déplacées de l'autre côté de la piste des plateaux.



Val Thorens se dote aussi d'une nouvelle hélisation permettant d'accueillir trois hélicoptères simultanément. Située au pied des pistes et accessible par la route, l'accueil se fait dans une grande cabine vintage du téléphérique de la Cime Caron. Cette nouvelle structure fera la joie des amateurs d'héliski, de vols panoramiques ou de transports rapides tout simplement. www.reserver.valthorens.com - 04.79.00/01.06

LES GETS

Le versant des Chavannes propose des pistes variées et adaptées à tous les niveaux. Il est également idéal pour les familles avec ses espaces réservés aux enfants et aux débutants, regroupés dans un même secteur : espace des Mappys, territoire du Grand Cry, piste Mauve Milka®, boardercross... c'est également le point de départ pour la liaison avec les autres stations des Portes du Soleil.

L'Espace des Mappys, zone totalement gratuite, permet aux débutants de se familiariser avec la glisse en toute sécurité, à bonne distance des skieurs chevronnés. Accessible à l'arrivée de la télécabine des Chavannes, cet espace d'apprentissage compte deux tapis roulants et deux télécordes afin d'évoluer sur un terrain en pente douce.

Produit phare des 5-12 ans, le territoire du Grand Cry est un espace de glisse sur le thème des indiens et des trappeurs. Il comprend un parcours équipé d'un mini-slalom, de bosses, de décorations, d'une piste sonorisée et de tipis près desquels les animateurs maquillent les skieurs en herbe et leurs proposent des concours de dessins et des chasses aux trésors chaque semaine en saison.

Les accros des nouvelles glisses évoluent face à la chaîne du Mont Blanc. Le snowpark du Mont Chéry est équipé d'une vingtaine de modules, rails, kicks, hip, wall et un télésiège dédié qui survole le park.



ORELLE

On ne risque pas de s'ennuyer à Orelle, puisque l'on pourra assister, cette saison, à des concerts tous les week-ends, à partir de 16 heures, sur la place de la télécabine. Accessible, la station est à deux heures de Lyon, Turin ou Genève, 1 h 30 de Grenoble, une heure de Chambéry, et à six kilomètres de la sortie d'autoroute la plus proche. Une fois sur place, tous les parkings sont gratuits. Pas compliqué non plus par le rail grâce aux gares de Saint-Michel-Valloire. Des trains sans changement roulent depuis Paris, Bruxelles, Brest, Lille, Nantes... puis il vous sera possible de prendre un taxi pour arriver à destination. Le bon plan à la gare de Modane ? Vous bénéficiez au minimum de trois TGV directs par jour depuis Paris. Si vous préférez la formule famille zen, des tarifs à partir de 260 euros la semaine par personne vous seront suggérés, sur la base de 4 personnes, pendant les vacances scolaires. Envie de se faire chouchouter ? L'offre Duo'xygène, avec accès illimité au spa et deux soins, est proposée à partir de 417 euros. Tous ces bons plans, et même plus, sont à découvrir sur www.orelle.net. A Orelle, on aime gâter les gens. Par exemple, avec l'achat du pass Tribu 6 jours Trois Vallées à 274 euros par personne, l'hébergement vous sera offert sur la base de quatre personnes, au mois de janvier.

AURIS-EN-OISANS

Du côté d'Auris-en-Oisans, 4,5 nouveaux kilomètres de pistes sont équipés d'une trentaine d'enneigeurs supplémentaires. Jusqu'au 24 avril, cela devrait permettre d'offrir une expérience inoubliable sur la plus longue piste noire d'Europe, de jour comme de nuit avec la Sarenne by night ! Avec la création de 500 nouveaux lits en 2015 (et 250 en 2016), un nouvel espace de ski débutant et un nouveau front de neige s'ouvrent !

La commune de Villard-Reculas poursuit également l'aménagement de son secteur débutant et de son bas de pistes. Au sommet du télésiège des Sures, la piste de la Corniche est reprise pour accueillir une clientèle débutante. Le forfait débutant donne accès aux deux tapis Bauchet et Bambins, et au télésiège Piégut : son tarif est revu à la baisse afin d'offrir aux débutants un prix adapté et attractif (15 €/jour). Au départ de l'Alpe d'Huez, un nouveau forfait débutant, au prix de 22€. (04.76.11.59.90 – reservation.alpedhuez.com).

ALPE D'HUEZ

Longue de 16 km, Sarenne est une piste mythique. L'Alpe d'Huez propose de découvrir la face cachée de Sarenne... La nuit, la piste de Sarenne change d'ambiance et retrouve son caractère sauvage et mystérieux. Une fois par semaine, embarquement dans la dernière cabine pour accéder au sommet du Pic Blanc, c'est à 3.330 mètres d'altitude que l'expérience commence... Envoûtés par le majestueux spectacle offert sur le massif des Grandes Rousses, les amateurs d'insolite rejoignent le « Refuge du Guc », situé au cœur du glacier de Sarenne pour un vin chaud à 3.000 mètres d'altitude ! Ils chaussent ensuite les skis et partent « à la conquête » de la piste de Sarenne by night. Chaque enneigeur disposé tout au long de la piste est équipé d'un éclairage Led pour créer une ambiance « piste aux étoiles » ! À l'arrivée, le dîner à l'Auberge de la Combe Haute (restaurant d'altitude situé à 1.600 m), dans les gorges de Sarenne, près du village d'Huez, récompense leurs efforts... Retour à la station en bus. Tous les mercredis de la saison (sous réserve des conditions météorologiques). Sur réservation. Tarif : à partir de 75 €.

LA TANIA

Glisser en bonne compagnie, c'est désormais possible au départ de La Tania: excursions raquettes suivies d'une expérience de conduite d'attelages de chiens de traîneaux en pleine nature, mais aussi parapente pour réaliser le rêve d'Icare et savourer un panorama à couper le souffle !

Sur La Tania, les amateurs disposent aussi de deux pistes de luge en front de neige ou en haut de la télécabine. A Courchevel Village, une piste de luge a été spécialement conçue pour les plus fougueux. Il est possible d'y accéder en journée avec un forfait valide, ou gratuitement en soirée jusqu'à 19 heures.

Philippe RAMOND





BULLETIN D'ADHÉSION

A retourner au S.C.P.N.

Tour Gambetta – 1 & 2 square Henri Régnauld - Appart 163 - 92400 COURBEVOIE – LA DEFENSE 6

RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

Nom : Epouse : Prénom :

Date de naissance : Lieu de naissance :

SITUATION ADMINISTRATIVE

Grade : Matricule : Promotion :

Mode de recrutement : EXTERNE – INTERNE – CHOIX – V.A.P – AUTRE (Rayer les mentions inutiles)

Fonction :

Direction : Service :

Adresse : Code postal : Ville :

Tél. Secrétariat : Ligne Directe : Tél. Portable :

Email :

Retraité Date de mise à la retraite :

Adresse : Code postal : Ville :

Tél : Email :

ADHÉSION Première Adhésion – Ré adhésion (Rayer la mention inutile)

Montant des cotisations 2016

▪ Elève commissaire	0€
▪ Commissaire Stagiaire	60€
▪ Commissaire	120€
▪ Commissaire (≥ 6 ^{ème} éch.)	140€
▪ Commissaire Divisionnaire	160€
▪ Contrôleur Général	170€
▪ Inspecteur	170€
▪ Directeur	170€
▪ Retraité	60€

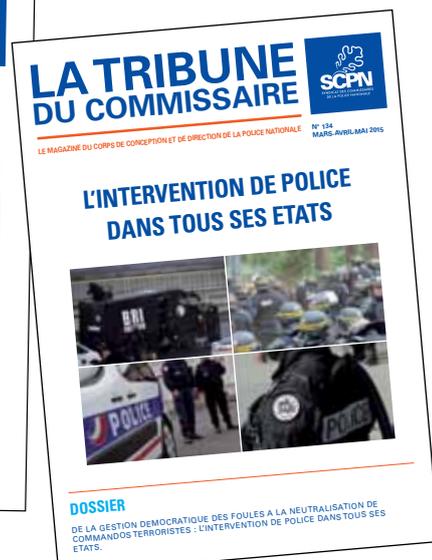
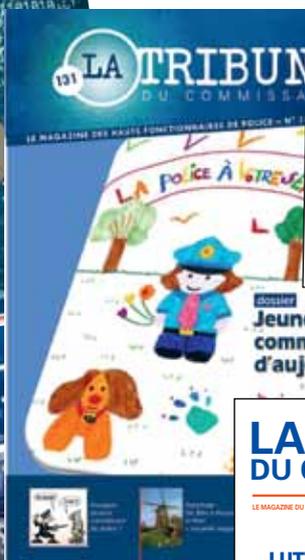
Je sollicite mon adhésion au Syndicat des Commissaires de la Police Nationale.

**Fait à
Le**

Signature :

OFFRE SPÉCIALE D'ABONNEMENT

Pour 2016
3 numéros
20 €



Coupon à retourner à :
TCP MEDIA DIFFUSION
Tour Gambetta
1-2, square Henri Régnault
92400 COURBEVOIE
La Défense 6

Tél. 01 49 67 02 41
secretariat@le-scpn.fr

Nom : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____

Oui, je souhaite m'abonner pendant **un an**
au magazine LA TRIBUNE DU COMMISSAIRE
DE POLICE au tarif spécial de **20 €**.

Mode de paiement

- Virement bancaire : Banque 30004 Guichet 00810 – Compte 00004944925
 Chèque à l'ordre de LA TRIBUNE DU COMMISSAIRE

LA TRIBUNE DU COMMISSAIRE

Les coordonnées du Secrétariat Général du Syndicat des Commissaires de la Police Nationale



Céline BERTHON
Secrétaire Général

01.49.67.02.43
06.09.68.80.89

celine.berthon@le-scpn.fr



Jean-Luc TALTAVULL
Secrétaire Général Adjoint

01.49.67.02.42
06.47.07.16.80

jean-luc.taltavull@le-scpn.fr



Richard THERY
Secrétaire Général Adjoint

06.08.95.77.84

richard.thery@le-scpn.fr

**Notre site
internet :**
www.le-scpn.fr

Notre adresse :
Tour Gambetta
1&2 Square Henri
Régnault
92400
Courbevoie

Le Secrétariat

Sandra DEBOEVER et Hélène DELQUIGNIES
01 49 67 02 41 — 01 49 67 02 40
secretariat2@le-scpn.fr — secretariat@le-scpn.fr



kingsway group

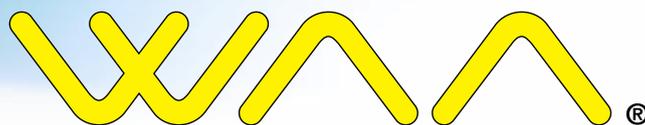
CONTACT : 01 47 05 24 24
WWW.KINGSWAYGROUP.FR

SPÉCIALISTE
DE VOS OBJETS
**FABRICATION
FRANÇAISE ET
EUROPÉENNE**



INNOVATION RUNNING

ÉQUIPEZ VOS
COUREURS DE
**L'ULTRA CARRIER
SHIRT** LE MAILLOT
QUI REMPLACE
LE SAC À DOS



ULTRA EQUIPMENT

PARTENAIRE OFFICIEL DES GRANDS TRAILS FRANÇAIS



LA SAINTÉLYON
RUNNING RAID NOCTURNE



CONTACT : 01 84 17 55 86
WWW.WAA-ULTRA.COM

-10%
SUR VOTRE
ASSURANCE AUTO⁽¹⁾

-20%
POUR LES
ADHÉRENTS DE LA MGP⁽²⁾



**Votre vocation est de maintenir l'ordre,
la nôtre est de vous assurer.**

Parce que vous vous engagez pour les autres, GMF s'engage pour vous en vous proposant, par exemple, d'assurer votre véhicule même lorsque vous l'utilisez pour des déplacements professionnels, sans supplément de cotisation. Et pour aller plus loin, GMF propose des garanties spécifiques liées à votre métier de policier : une protection juridique en cas de mise en cause pénale, ou encore une garantie perte de revenu (traitement et primes) en cas d'arrêt de travail.

Rejoignez GMF - 1^{er} assureur des agents des services publics.

Pour en savoir plus rendez-vous sur www.gmf.fr/assurance-police

(1) Offre réservée aux personnels de la police, la 1^{ère} année à la souscription d'un contrat d'assurance auto, valable jusqu'au 31/12/2016.
(2) Offre réservée aux personnels de la police, adhérents de la MGP, la 1^{ère} année à la souscription d'un 1^{er} contrat d'assurance auto GMF, valable jusqu'au 31/12/2016.